

Merci!

Autor(en): **Bohny**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **58 (1949)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549453>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

M E R C I !

Le mot « merci » résonne étrangement à notre époque, où les appels, les demandes d'aide et les requêtes de toute nature sont, en quelque sorte, à l'ordre du jour! Pourtant, c'est ce mot-là que nous prononçons aujourd'hui, c'est un « merci » vibrant et chaleureux que nous adressons à tous les collaborateurs du Secours aux enfants et, par eux, au peuple suisse tout entier.

En raison de l'amélioration des conditions d'existence dans les pays ravagés par la guerre, le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse a estimé le moment venu de réduire son activité et de la limiter à l'accomplissement de certaines tâches particulièrement urgentes et nécessaires. Parmi ces tâches figure en tout premier lieu l'hospitalisation en Suisse d'enfants étrangers pré-tuberculeux ou légèrement tuberculeux.

Toutefois, la présence d'une grosse organisation administrative ne se justifie plus comme par le passé, et les actions en cours seront désormais menées par le Secrétariat général et les sections de la Croix-Rouge suisse. En conséquence, le Secrétariat et les sections du Secours aux enfants seront dissous le 30 juin prochain en tant qu'organes autonomes.

A cette occasion, nos pensées se portent avec un sentiment de profonde reconnaissance vers tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont participé à l'œuvre du Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse. Tous furent, dans le vrai sens du terme, des collaborateurs. Et leur travail ou leur contribution ne porteront pas des fruits aujourd'hui seulement, ou demain, mais également tout au long des jours à venir; car les parrainages continueront de créer des liens amicaux entre parrains et filleuls, les dons en espèces et les colis de secours apporteront encore aide et réconfort à la jeunesse éprouvée par la guerre, des enfants pourront encore rétablir leur santé dans nos sanatoriums et nos préventoriums. Ainsi, le concours dévoué de tous nos collaborateurs aura été comme une semence qui, enfouie dans un champ, prépare pour l'avenir d'abondantes récoltes.

Quel réconfort de jeter un regard en arrière, aujourd'hui, vers tous ceux qui nous ont aidé, modestement ou largement, pendant ces dix années d'activité! Pour certains d'entre eux, le sacrifice était léger; mais pour beaucoup d'autres, pour des centaines de milliers, le plus petit don en temps ou en argent représentait un renoncement, la moindre offrande impliquait une privation. Ceux-là n'ont pas donné uniquement pour répondre à nos appels, mais parce qu'ils ont senti qu'il s'agissait là d'un devoir que leur dictait leur conscience. Et ceux-là étaient

prêts à nous aider avant même que notre vaste organisation ait commencé à fonctionner. Nous remercions ici du fond du cœur tous ces donateurs anonymes, tous ces « bons Samaritains », pour la plupart inconnus!

Est-il possible, est-il nécessaire même de nommer tous ceux qui contribuèrent ainsi à la réalisation de notre œuvre? Non, car il nous suffit de savoir, et d'en être heureux, que toutes ces bonnes volontés réunies ont formé la nation vers laquelle les enfants de tous les pays ravagés par la guerre ont levé les yeux, comme ils auraient regardé vers une sorte de « bon Dieu » dispensateur de l'aide dont ils avaient tant besoin.

Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher d'adresser une pensée émue à tous ceux qui aidèrent à l'accomplissement de nos tâches: aux milliers de nos compatriotes qui alimentèrent nos collectes, aux quêteurs toujours prêts à sacrifier leurs loisirs, aux convoyeurs et convoyeuses de nos convois, aux familles qui procurèrent des vacances bienfaites à près de 162 000 enfants étrangers, aux collaborateurs de notre secrétariat, au personnel de nos homes en Suisse, à nos délégués à l'étranger qui, si souvent, sacrifièrent leur vie de famille à leur activité. Que tous voient dans les pensées que nous leur envoyons l'expression de notre gratitude la plus vive. Car si tous donnèrent soit leur argent, soit leur temps, soit encore leurs forces ou leur intelligence, tous firent aussi ce don plus précieux encore: leur cœur.

Nous ne voudrions pas manquer, également, d'adresser une pensée de reconnaissance aux Chemins de fer fédéraux et aux chemins de fer privés, pour les trains qu'ils mirent à notre disposition et les avantages financiers qu'ils nous accordèrent avec tant de compréhension; nous remercions enfin les écrivains qui servirent la cause du Secours aux enfants, ainsi que la presse et la radio, pour l'appui qu'ils nous octroyèrent toujours avec bienveillance.

Et si, pour terminer, nous adressons notre dernière pensée de gratitude aux autorités de notre pays, c'est parce que nous savons remercier en eux les représentants de l'esprit de tout le peuple suisse.



Président de la Croix-Rouge suisse.